

Marcelle BIARD



ARPAJON-SUR-CÈRE

L'église – La paroisse

7 avril **1867** – 7 avril **2017**

150 ans de l'église

Mais les choses vont traîner...

Le 5 août 1852, un pré-devis est examiné au cours de la séance extraordinaire du Conseil municipal où sont comparées deux propositions : celle de l'architecte BOS et celle de l'architecte HERAULT.

Jugés tous deux exagérés, le Conseil décide de limiter la dépense à 35.000 F et d'en déduire la valeur des matériaux récupérables de l'ancienne église. M. le Maire FAYET dirigeait cette réunion.

Où bâtir l'église nouvelle ?

Un rapport d'architecte du 2 février 1853 déclare que l'église n'est pas réparable, mal assise, le transfert du cimetière a permis le nivellement de la place qui entoure l'église, mais les murs ainsi dégarnis au sud et à l'est ont perdu de leur solidité et on constate itérativement un débord de 20 cm sur l'aplomb. Sous le clocher, à l'ouest, l'entrée principale est disjointe.

D'où, deux solutions :

a) rebâtir à côté, sur la place, une église plus grande. L'actuelle (200 m²) ne contenant pas la moitié des paroissiens, Arpajon comptant 2.400 habitants.

b) la transférer sur un espace libre.

Cette deuxième proposition déclenche la protestation et des riverains de la place et aussi celle de nombreux villageois. Une lettre au Préfet expose les raisons suivantes : éloigner l'église et la placer à l'écart du bourg, achat dispendieux d'un terrain, transport des matériaux de démolition également coûteux.

Une enquête commodo et incommodo a eu lieu en mars 1855.

Le premier terrain proposé appartenait à M. FAYET, maire en 1852.

En 1855, c'est M. BOUNIOL qui est maire. Un commissaire-enquêteur établit un rapport d'où il ressort que l'opposition au transfert hors de la place reste très forte : "cela lèsera les commerces et l'industrie autour de la place", ceci ajouté aux arguments exposés dans la lettre au Préfet. Par contre, quelques personnes influentes approuvent le nouveau projet. Le maire BOUNIOL, s'appuyant sur ces derniers, en accord avec son Conseil, décide le transfert sur l'emplacement FAYET, emplacement actuel. Le terrain sera acheté à MM. FAYET et AMOUROUX. Il reste à solutionner le financement et à accepter un plan: M. CARRIAT, architecte départemental, présente un plan. Le Conseil municipal l'étudie et demande de réduire la longueur et d'augmenter la largeur de la grande nef.

Une adjudication est faite par affiches, dépouillée le 4 avril 1857. Le montant des travaux est évalué à 29.694,40 F compte tenu des matériaux à reprendre ou à fournir par la Mairie.

L'église Saint-Vincent est alors démolie par l'entrepreneur DELARBRE. En attendant que le nouveau lieu de culte soit bâti, le service paroissial est assuré dans une grange, située rue de la Cure, près de l'actuel centre social et démolie en 1982.

Les travaux débutent bien. Les fondations sont solidement établies, et on y remploie les belles pierres venant de l'ancienne église.

Un drainage est soigneusement fait avec un fossé de ceinture, des pentes régulières, débouchant sur une ruelle au sud, comme le constatera en 1861 l'architecte HERAULT, reprenant les travaux après le décès de son prédécesseur CARRIAT.

Malheureusement, les murs élevés au-dessus de ces belles fondations sont peu valables ; on a voulu remployer même les petites pierres.

Ces travaux déjà avancés furent interrompus en 1858, suite à la faillite de l'entreprise DELARBRE. M. CARRIAT, architecte, n'avait pas encore trouvé un nouvel entrepreneur, lorsqu'il mourut en 1861.

La commune était engagée depuis longtemps dans ces dépenses puisque depuis 1854 elle avait eu l'accord du Ministère des Cultes pour prélever 10 centimes additionnels pendant 11 ans, destinés à couvrir un emprunt de 14.000 Francs obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'architecte HERAULT fait refaire les piliers engagés dans les murs, remplacés par des piles en pierre de taille, pour supporter les arcs doubleaux (rapport HERAULT du 23 septembre 1861). En 1863, il modifie le plan initial et propose de faire un clocher plus simple et plus étanche que le clocher initialement choisi et de remplacer les moellons prévus pour les voûtes par des briques plates de poids et poussée insignifiants, comme ce qui fut réalisé pour les plafonds du bâtiment de l'Exposition Universelle (Paris, 1861).

Une nouvelle adjudication par affiche est faite pour les travaux d'achèvement de l'église le 8 septembre 1865 ; évaluation : 37.000,87 F. Le maire était M. FUALDES. Après réception par tranches successives des travaux : maçonnerie et piliers et arcs avec chapiteaux, toiture en ardoises de Brive, mobilier avec les boiseries autour du chœur, vitraux (42 m²). L'église est ouverte au culte pour une bénédiction solennelle le 7 avril 1867.

Coût de construction de l'église

Achat du terrain : 4.750,25 F, avec accord de Napoléon par la grâce de Dieu et de la volonté nationale, empereur des Français, le 11 août 1856.

– qui a accordé subséquentement la possibilité de faire un emprunt de 14.000 F près de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- allocation du Ministère des Cultes et Instruction Publique de 6.000 F en 3 annuités (avril 1856) ;

- devis final de M. HERAULT qui s'élève au total avec reprise des dépenses initiales à 48.908,81 F.

Ce sont les contribuables de l'époque qui ont assuré le financement de cette église, à l'exception des 6.000 F donnés par le Ministère des Cultes.

Le projet, adopté par la Commission municipale des travaux, prévoyait outre la construction sur les terrains Fayet-Amouroux, la création "dans un avenir très rapproché, d'une rue ouverte dans l'axe du nouvel édifice et aboutissant à la route impériale, cette position nous semble ne pouvoir susciter d'autres oppositions que celles résultant d'intérêts privés qui doivent céder devant l'intérêt général de "la commune".

M. de MONTBEL, digne Préfet du Cantal, est remercié le 11.06.1864 par la Commission municipale.

Ces intérêts privés ont malheureusement prévalu sur l'intérêt général et la voie projetée n'a jamais été ouverte ; l'église est restée dans un isolement regrettable même sur le simple plan d'urbanisme.



Le même territoire a 172 années d'écart : sur ces deux plans du centre ville d'Arpajon-sur-Cère (à gauche celui de 1814, à droite celui de 1986 au 1/1000^e, réalisé après restitution photogrammétrique), on peut voir la différence.

On notera au passage qu'en 1814, l'église d'Arpajon était située sur la Place de la Fontaine. Vu son état de délabrement, il fut décidé en 1855 de la démolir, ce qui fut fait en 1857. Pendant des dix ans qui suivirent, la nouvelle église fut construite à son emplacement actuel, les fidèles suivant les offices dans une grange.

(Cliché "La Montagne", 5-11-1986)

